

# E FOOT 38

PROCÈS VERBAL

N° 488



SAISON 2020 - 2021



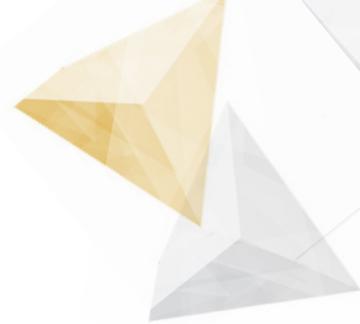
**JOURNAL OFFICIEL**  
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



# TABLE DES MATIERES



Nos Partenaires



## CETTE SEMAINE :

<b>SECRETARIAT ADMINISTRATIF .....</b>	<b>3</b>
<b>COMMISSION DES ARBITRES .....</b>	<b>4</b>
<b>COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION... 6</b>	<b>6</b>
<b>COMMISSION FEMININES .....</b>	<b>8</b>
<b>COMMISSION F.M.I. ....</b>	<b>10</b>
<b>COMMISSION FOOT ENTREPRISE .....</b>	<b>12</b>
<b>COMMISSION FUTSAL .....</b>	<b>12</b>
<b>COMMISSION DES REGLEMENTS .....</b>	<b>13</b>
<b>COMMISSION SPORTIVE ET COUPES 16</b>	<b>16</b>
<b>COMMISSION TECHNIQUE .....</b>	<b>19</b>

## COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN  
 38360 SASSENAGE  
 TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62  
 EMAIL : [district@isere.fff.fr](mailto:district@isere.fff.fr)

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99



## SECRETARIAT ADMINISTRATIF

### Le Mardi 25 Août 2020

#### CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,  
Les membres du District de l'Isère,  
Le personnel administratif et technique,  
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances  
à Monsieur ELGHARBI Ali (membre de la Commission Ethique du District) suite au décès de son épouse.

#### CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,  
Les membres du District de l'Isère,  
Le personnel administratif et technique,  
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances  
au club de l'A.S. Domarin et à la famille de Monsieur Yoland NICAISE (Président du club) suite à son décès.



### FICHE COTISATION 2020-2021

Pour la saison 2020-2021 la **fiche cotisation papier sera supprimée.**

Les cotisations obligatoires (Cotisation de 93 € et frais administratifs de 51€) seront facturées automatiquement au relevé de début de Septembre.

La cotisation arbitre de 31 € sera débitée en Octobre avec une régularisation en Janvier par rapport aux nombres d'arbitres licenciés dans chaque club.

Concernant les frais d'arbitrage (caisse de péréquation), ils seront facturés automatiquement sur la base des engagements Footclubs sur 10 mensualités (dont 2 mensualités facturées en Septembre).

### Cotisations et Frais d'arbitrage – Tarifs 2020-2021

Cotisation District	93,00 €
Ou Cotisation District pour les nouveaux clubs	46,00 €
Frais administratif	51,00 €
Cotisation arbitre	31,00 €

Les provisions de frais d'arbitrage ci-dessous ne concernent que la catégorie Championnat Libre A11 Seniors Masculin et les Jeunes U20 D1 et U17 D1

## PROVISION FRAIS D'ARBITRAGE

Facturation de 10 mensualités (Attention : les 2 premières mensualités seront facturées sur le relevé de Septembre)

D1	10 x 280,00 € (2800 €)
D2	10 x 110,00 € (1100 €)
D3	10 x 85,00 € (850 €)
D4	10 x 80,00 € (800 €)
U20D1	10 x 70,00 € (700 €)
U17D1	10 x 70,00 € (700 €)

## COMMISSION DES ARBITRES

### Permanence du mardi 25 AOUT 2020

Président : SABATINO Joseph

Secrétariat : LALO Aboubakar

### À tous les arbitres qui officient en D1 et D2

#### RAPPEL FMI :

#### Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.

Ils doivent donc vérifier leur inscription et leur identité (via la FMI) avant le match, et s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match lorsqu'il n'est pas joueur.

L'éducateur est la personne dont le nom est suivi sur la FMI de la lettre E.

En fin de rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique REGLEMENTS LOCAUX

Si les 2 éducateurs désignés étaient présents :

Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent :

Inscrire par exemple « pour le club A, M. X absent, pour le club B, M. Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

**Rappel: consultation des désignations.** La CDA rappelle à tous ses arbitres, que les désignations sont susceptibles d'être modifiées sur MyFFF jusqu'au samedi 10h. Vous devez donc impérativement consulter vos désignations jusqu'à ce moment. Au-delà, le désignateur vous appelle en cas de modification.

**Rappel: rédaction et envoi des rapports.** La CDA demande à l'ensemble de ses arbitres, de rédiger vos rapports dans le document prévu à cet effet sur le site du District, rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage. La CDA demande à ses arbitres d'envoyer leur rapport à l'adresse : [discipline@isere.fff.fr](mailto:discipline@isere.fff.fr)

**COUPE DE FRANCE – DESIGNATION DES ARBITRES (matches 29 et 30 Août 2020) :**

Equipe recevante	Equipe visiteuse	Arbitre centre
Abbaye Us	Beaucroissant Fc	DJOUDEUR Mourad
Batie Divisin Us	Ascol Foot 38	CORNU Royald
Batie Montgascon	Velanne Fc	BEDAR Nadir
Bizonnes Es	Beauvoir Us	VIVIER Pascal
Boss	Moirans F-C	GIROUD Mickael
Bourgoin Asp	Vallee Bleue Fc	ROUSSILLON Alain
Cassolard Passageois	Miribel Cs	AKSOY Emre
Cessieu As	Tignieu Jamezyieu Fc	BOUZOUZOU Hazid
Chatte Us	Beaurepaire	MAREY Arnaud
Chirens Fc	St Joseph Riviere	KEITA Ibrahima
Claix F.	Deux Rochers Fc	BOUSSOUF Mohamed
Eyzin St Sorlin Fc	E.C.B.F.	LEVYN David
Froges O.C	Poisat Am.C.	BRIOUA Mourad
L.C.A Foot 38	Fontaine As	THEVENIN Cyril
Quatre Montagnes Fc	Usvo Grenoble	HOCINE Halime
St Georges Commiers	Pont Claix Fc	HAMILA Salem
St Lattier As	Agnin F.C	ARNAUD Vivien
St Paul Varces Us	St Martin Uriage Fc	ANAR AKDIM Kamel
St Quentin Fc	Bourbre Asf	BEN EL HADJ SALEM Zyed
Vallee De L'Hien 38	St Geoire Valdaine	URBAIN Cedric
Virieu Valondras	Crossey As	CARRERE Stephane
Vourey Sp	St Hilaire Cote	NIBBIO Rene

**COURRIERS DIVERS :**

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres / Observateurs.

SECRETARIAT du District : transmission de la liste des arbitres à jour.

MAIRIE DE TULLINS-FURES : fin de la convention de mise à disposition de la piste d'athlétisme du complexe sportif Jean Valois, pour les arbitres, pris note avec nos remerciements pour les services rendus.

**COURRIERS CLUBS :**

FC ECHIROLLES – FC ST MARTIN D'URIAGE – US CHATTOISE – US REVENTINOISE – USVO –

Concernant la première formation initiale en arbitrage qui aura lieu vers le début octobre, dates à définir sur 4 journées avec la formation FMI, vous seront transmises au plus tôt sur le PV pour inscriptions des candidats.

FC VALLEE DU GUIERS : envoi de la fiche de renseignements et dossier médical de l'arbitre Mr KOUHAJA Tahar, concernant son arrêt pour la saison 2020-2021 celui-ci doit faire un courrier ou un mail au district nous indiquant son indisponibilité.

## **COURRIERS ARBITRES :**

AKSOY Emre : changement d'adresse ; 6 avenue Philippe Vial 38500 VOIRON.

VITTOZ Jean Jacques : demande sa licence d'arbitre honoraire, concerne le secrétariat du district.

BOSCH Franck : envoi fiche de renseignements et une demande pour officier le samedi en jeunes et pas le dimanche.

Transmis aux responsables des désignations jeunes arbitres.

**ATTENTION  
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES  
T'ES SUR LA TOUCHE  
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.



## **COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION**

### **REUNION COMMISSION DU 25 AOUT 2020**

Président M. MALLET

Présents : M. MONTMAYEUR, H GIROUD GARAMPON

### **CARNET NOIR**

La commission présente ses sincères condoléances à leur collègue Ali EL GHERBI suite au décès de son épouse.

### **COURRIERS DIVERS**

Sud Isère : nous avons bien reçu votre fiche engagement PEF pour la saison 2020-2021

Seyssins : votre courrier a été transmis à la commission des règlements

Turcs de Grenoble : les formations prises en compte pour la récurrence club sont CFF1, CFF2, CFF3 y compris la certification

## REUNION DE DEBUT DE SAISON

### Le port du masque est obligatoire pour pouvoir participer à ces réunions

Dans le but de bien préparer les réunions de début de saison, la commission éthique et prévention du District de l'Isère souhaite, que les clubs du District qui voudraient voir aborder certaines thématiques nous envoient avant le 28 Aout 2020 leurs demandes.

Conformément à l'Article 21Bis des Règlements Généraux du District, chaque équipe doit être représentée par son éducateur et un dirigeant licencié, en outre **ces personnes devront avoir leur licence avec eux** (Foot compagnon). Une vérification sera faite lors de l'émargement.

Pour rappel, les clubs de D5 ayant leur équipe 1 évoluant dans cette division sont invités à participer à la réunion de leur choix

### Les dates et lieu de ces réunions pour les équipes évoluant en D1, D2, D3 ET D4 sont les suivantes :

Phase	Poule	Date	Heure	Club	Lieu	Adresse
D1	A	19/09/2020	10H	St Andre le Gaz	St Andre le Gaz	Gymnase municipal, rue Lavoisier
D1	B	19/09/2020	10H	Jarrie Champ	Jarrie Champ	Stade de Champ sur Drac
D2	A	16/09/2020	19H	Bilieu	Bilieu	Local du club de St Cassien
D2	B	14/09/2020	19H	Chabons	Chabons	Salle Post'halles, 2 rue de la poste
D2	C	14/09/2020	19H	Corbelin	Corbelin	Salle Joseph Brosse, 23 rue du TRAM
D3	A	14/09/2020	19H	USVO	Grenoble	Siege, 7 rue Henry Duhamel
D3	B	16/09/2020	19H	Beaucroissant	Beaucroissant	Complexe Marthe Olympe Richard
D3	C	16/09/2020	19H	Oyeu	Oyeu	Salle des Fêtes , 1201 route du lac
D3	D	19/09/2020	10H	Vallée de l'Hien	Biol	Stade de Biol, route de Belmont
D4	A	21/09/2020	19H	St Paul de Varcès	St Paul de Varcès	Salle de fêtes « Le Ruban » (100m après l'église)
D4	B	21/09/2020	19H	Izeaux	Izeaux	Terrain de foot stade le Genon à Izeaux
D4	C	21/09/2020	19H	La Sure	La Sure	à venir
D4	D	23/09/2020	19H	Ruy Montceau	Ruy Montceau	Stade de RUY, 164 rue du Lavazin
D4	E	23/09/2020	19H	Ezin St Sorlin	Eyzin St Sorlin	Salle Christian Arnaud à Eyzin Pinet

## BONUS MALUS

### RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

#### Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs peuvent contrôler régulièrement leurs décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

## DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre numéro d'affiliation ainsi que le nom et numéro de licence de chacun. Une liste par ordre alphabétique nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes **dès lors que toutes les personnes désignées** auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

### Listes reçues ce jour

Manival

### Listes reçues mais non validée

St Joseph de Rivière, St Etienne de Crossey

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.



## COMMISSION FEMMININES

### Réunion du Mardi 25 Aout 2020

Président : Jacques Issartel

Excusé : Thierry Truwant

**Courriers** : HAUTE TARENTEISE, CVL 38, ST GEORGES DE COMMIERS, BOURBRE, FONTAINE

**La PLENIERE FEMMININE est prévue le 26 septembre 2020**

### CHAMPIONNAT U18F à 11

Suite aux réponses écrites reçues des clubs

La commission se félicite de pouvoir organiser son propre championnat U18 F à 11 District pour la saison 2020/2021

**A ce jour 9 clubs s'engagent :**

- NIVOLAS 2
- GUC Féminin



- ISLE D'ABEAU
- LCA FOOT 38
- ACND
- SUD ISERE
- CLAIX
- RACHAIS
- ECHIROLLES

Bien entendu, si d'autres clubs envisagent la création d'une équipe U18 F à 11 même en entente, ils peuvent le faire soit sur foot-club, soit par mail à la Commission Féminine.

A la fin de la saison 2020/2021 : le champion de ce championnat U 8 F à 11 accédera au Championnat Ligue

#### **Date limite de la validation des pré- engagements :**

**Seniors F à 11 D 2 :** 7 Septembre 2020

**Seniors F à 8 :** 7 Septembre 2020

**U 18 F à 11 :** 7 Septembre 2020

**U 18 F à 8 :** 14 Septembre 2020

**U 15 F à 8 :** 14 Septembre 2020

#### **F M I**

**Pour les clubs U18 F A 11 et les nouveaux dirigeants en seniors à 11, 2 réunions FMI sont prévues**

- Le mardi 15 septembre et jeudi 24 septembre secteur Grenoble

- Le jeudi 17 septembre et mardi 22 septembre secteur Bourgoin

S'inscrire, avant le 5 septembre auprès de la commission FMI en remplissant le coupon réponse

Eventuellement, vous pouvez vous positionner pour l'accueil de ces réunions

#### **CHAMPIONNATS**

##### **COURRIERS :**

##### **ST GEORGES DE COMMIERS**

Voir réponse commission des règlements

Médecins fédéraux dans votre secteur :

Dr Olivier ATTREE - St Ismier : 04 76 52 37 78

Dr Michel BONNIOL - La Mure : 04 76 30 94 84

Dr Jérôme STEIDEL – Grenoble : 04 76 01 98 75

**FONTAINE :** Transmis à la commission du statut de l'arbitrage

**HAUTE TARENTEISE :** Comme signalé lors de notre entretien, une équipe, pour quelque raison que ce soit, ne s'engage pas une année, repart automatiquement dans la division immédiatement inférieure dans laquelle elle jouait

**Le Président J. Issartel 06 34 87 23 55**

## COMMISSION F.M.I.

### REUNION COMMISSION DU 25 AOUT 2020

**Président :** M. MALLET

**Présents :** MM. BOULORD, MONTMAYEUR ; GIROUD GARAMPON

### COURRIERS :

Courrier des clubs de Cremieu et Nuxerete : Les tablettes vous seront remises à l'issue de la formation FMI

### FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON

A l'approche du début de saison 2020 / 2021 et étant donné l'éloignement des derniers matchs, il est important de faire quelques rappels en matière d'usage de la FMI pour sensibiliser les clubs et notamment les éventuels nouveaux dirigeants.

#### 1 DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION (pas de changement)

- Play Store : 3.9.0.0
- Apple Store : 3.9.0

#### 2 PARAMÉTRAGE UTILISATEURS / ÉQUIPES

**ATTENTION => Le paramétrage des utilisateurs FMI a été réinitialisé.**

**Toutes les associations utilisateurs / équipes ont été remises à blanc !**

=> Les correspondants Footclubs des clubs doivent donc ressaisir **obligatoirement** le bon paramétrage des comptes des utilisateurs FMI avant les premiers matchs :

- Profil
- Gestionnaire feuille de match informatisée
- Équipe affectée

**Les utilisateurs qui n'ont pas d'équipe affectée, ne doivent en aucun cas avoir la case « gestion de feuille informatisée » de cocher**

Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur	Statut	Statut
Catégorie	Organisation	Statut
Code d'accès	Organisation	Statut
Type de profil	Gestionnaire <input checked="" type="checkbox"/> Invité <input type="checkbox"/>	Statut
Profil	Organisation <input checked="" type="checkbox"/>	Statut
	Licences <input checked="" type="checkbox"/>	Statut
	Éducateurs <input type="checkbox"/>	Statut
	Compétitions <input checked="" type="checkbox"/>	Statut
	Joueurs fédéraux <input type="checkbox"/>	Statut
	Centre de formation <input type="checkbox"/>	Statut
	Projet Club <input type="checkbox"/>	Statut
	D.N.C.G. <input type="checkbox"/>	Statut
Gestionnaire feuille de match informatisée	<input checked="" type="checkbox"/>	Statut
Signature des demandes de licences dématérialisées	<input checked="" type="checkbox"/>	Statut
Actif	Actif	Statut
Niveau Footclub	Utilisateur débutant	Statut
Téléphone	00010100	Statut
Adresse mail		Statut
Date de dernière connexion	24/07/2019 16:54:52	Statut

Valider Rafraîchir

Catégorie	Statut	Compétition la plus récente
Libre / Senior	Statut	Text: _____

### 3 MOTS DE PASSE

**ATTENTION => Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs Footclubs / FMI ont été réinitialisés.**

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit donc avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

### 4 PRÉPARATION DES ÉQUIPES

#### L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT.**

**Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :**

Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard

Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

### 5 RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

#### UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois.**

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**

Pour les matchs du dimanche => => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**

#### **IMPORTANT :**

L'équipe recevante est en charge de la FMI c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

**En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.**

**La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00**



## COMMISSION FOOT ENTREPRISE

### Reunion du mardi 25 aout 2020 – PV 488

Présents : Patrick MONIER - Farid EL MASSOUDI.

Courriel CFE (Commission Foot Entreprise) : [foot-entreprise@isere.fff.fr](mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr)

### FOOT A 11, COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

Equipes engagées : AIR LIQUIDE - BELLEDONNE - GSE.

#### REUNION D'AVANT SAISON, FOOT A 11 et FOOT A 8

*SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉS (SALLE, CONDITIONS SANITAIRES, ETC).*

LA RÉUNION D'AVANT SAISON ORGANISÉE PAR LA COMMISSION FOOT ENTREPRISE EST PROGRAMMÉE AU MERCREDI **16/09/2020** À 19H00 AU SIÈGE DU DISTRICT.

TOUTES LES ÉQUIPES PARTICIPANT À NOS COMPÉTITIONS (FOOT À 11 + FOOT À 8 SENIOR ET ENTREPRISE) SONT CORDIALEMENT INVITÉES.

## COMMISSION FUTSAL

### REUNION DU MARDI 25 AOUT 2020

Présents : MM. CARRETERO C –LOUIS J

Excusés : M.J MUFFAT-JOLY. - GELMO B. - SUEUR P.

La Commission Futsal rappelle aux clubs qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous

Adresse mail de la commission : [futsal@isere.fff.fr](mailto:futsal@isere.fff.fr)

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

#### COURRIERS :

Nuxerete Fs38 : Lu et noté.

RC Alpin : Lu et noté.



## INFO :

➤ Module initiation Futsal les 28 et 29/11/2020.

Inscriptions en ligne sur le site du DIF.

Concernant la formation arbitres Futsal il faut vous rapprocher de la Ligue qui gère cette formation : formations@laurafoot.fff.fr

## D1 et D2 :

**Pensez à vous inscrire dès à présent sur Footclubs pour la saison 2020/2021.**

Nous vous communiquerons les dates de reprise des championnats dès que nous en saurons davantage.

Nous organiserons une réunion plénière début septembre (date à définir).

**Date de reprise des championnats :**

**D1 :** Semaine 40 : du 28/09 au 04/10/2020.

1 poule de 10 équipes.

**D2 :** Semaine 40 : du 28/09 au 04/10/2020.

1 poule de 8 équipes.

# COMMISSION DES REGLEMENTS

## REUNION DU MARDI 25 AOUT 2020

Présents : MM. BOULORD,

Absents excusés : Mme BLANC MM. ROBIN, REPELLIN, PINEAU, HUGOT, GALLIN, BONO

## COURRIERS

### Championnat U17 :

Rappel P.V. comité de direction du 29 avril 2020 :

Participation autorisée de 3 joueurs U15.

Participation autorisée de 3 joueurs U18 par équipes sauf au niveau D1.

Pour les joueurs U18, participant régulièrement dans des équipes supérieures, l'art. 22 sera appliqué.

Par ailleurs ne peut participer au cours des 5 dernières journées, tout joueur ayant effectué tout ou partie de plus de 5 matchs en équipe supérieure.



## SURCLASSEMENT

### U17G en SENIORS U16F et U17F EN SENIORS

Il n'y a plus d'obligation mais il est conseillé d'aller consulter un médecin fédéral.

Le dossier de surclassement peut être visé par le médecin de son choix.

Toutefois, Il faut prendre un médecin susceptible de pouvoir faire tous les examens demandés dans le dossier car le tracé de l'électrocardiogramme doit obligatoirement être fourni avec le dossier.

C'est la commission médicale de la LIGUE qui valide, en dernier lieu, le dossier pour autoriser le licencié à pratiquer dans la catégorie supérieure voulue.

**Dossiers : Ligue AuRAFOOT .... Onglet « Documents » .... Licences ..... demande de surclassement.**

## EDUCATEURS D1 -D2

### RAPPELS à tous les clubs

#### Art 21-2-1-c et 21-2-2-b

Les clubs de ces divisions doivent déclarer un éducateur fédéral titulaire au minimum du CFF3 (ou de ses anciennes appellations) comme éducateur principal dans footclubs avant le premier match de championnat.

Celui-ci doit avoir une licence d'éducateur fédéral ou une licence technique.

## ENTENTES EN U6-U7-U8-U9 :

Aucune entente dans ces catégories.

Possibilité de compléter les équipes sur place pour permettre à un maximum de jeunes joueurs-euses, de participer.

## ENTENTES

### Article 2 - Ententes entre clubs / REGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNES DISTRICT DE L'ISERE /

2-1 - Afin de permettre la pratique du football au plus grand nombre de jeunes joueurs possible et de remédier aux difficultés rencontrées par certains clubs pour constituer, dans une catégorie donnée, une équipe complète, le statut fédéral des jeunes a donné aux Ligues Régionales la possibilité d'autoriser la création d'ententes entre deux ou plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes (garçons et féminines).

Le Comité de Direction de la LAuRAFoot a fixé ainsi qu'il suit les modalités de ces "Ententes".

La demande est adressée au District concerné et doit comporter :

1. L'accord écrit de chaque club.
2. La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'Entente est demandée.
3. La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente.
4. Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.

L'autorisation ne sera donnée que pour une seule saison.

Les Ententes ne peuvent participer qu'au seul championnat de District et sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de clubs. Toutefois, ces équipes ne pourront pas évoluer au niveau D1 de leur catégorie.

Par raisons précises nécessitant la création de cette Entente, il faut entendre que les clubs n'ont pas l'effectif suffisant.



N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
<b>U20</b>				
1.20	C.A. GONCELIN	A.S. GRESIVAUDAN		C.A. GONCELIN
2.20	E.C.B.F.	E. FOOT des ETANGS		E.C.B.F.
3.20	OL. NORD-DAUPHINE	ARTAS-CHARANTONNAY	BEAUVOIR ROYAS	OL NORD-DAUPHINE

<b>U 17</b>				
1.17	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.
2.17	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.
3.17	ARTAS-CHARANTONNAY	OL NORD-DAUPHINE	BEAUVOIR ROYAS	ARTAS-CHARANTONNAY
4.17	CASSOLARD PASSAGEOIS	F.C VIRIEU-VALONDRAS		CASSOLARD PASSAGEOIS

<b>U15</b>				
1.15	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.
2.15	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.
3.15	OL. NORD-DAUPHINE	ARTAS-CHARANTONNAY	BEAUVOIR ROYAS	OL. NORD-DAUPHINE
4.15	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS
5.15	CASSOLARD PASSAGEOIS	F.C VIRIEU-VALONDRAS		CASSOLARD PASSAGEOIS

<b>U13</b>				
1.13	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS
2.13	BEAUVOIR ROYAS	ARTAS-CHARANTONNAY		BEAUVOIR ROYAS

<b>U11-U10</b>				
1.11	ST CHABONS	A.S OYEU		A.S. OYEU
2.11	C.A. GONCELIN	1, 2, 3, BOUGE		C.A. GONCELIN

<b>FEMININES à 8 SENIORS</b>				
1.SF	A.S.F. BOURBRE	U.S. PONTOISE		A.S.F. BOURBRE

**PRESIDENT**  
Jean Marc BOULORD Tel. 06 31 65 96 77

## COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

### Réunion du 25 AOUT 2020

Présents : A. Brault / G. Bouat / D. Marchal / B. Buosi / A. Remli / M. Vachetta.

Excusés : D. Guillard / C. Maugiron.

Adresse mail de la commission : [sportive@isere.fff.fr](mailto:sportive@isere.fff.fr)

### U15 A 11

**Courriers Clubs** : Entente Chabons/Oyeu transmis à la commission des règlements.

**D2 : Composition des poules de la 1° Phase :**

**Poule A** : Vallée de la Gresse / Jarrie Champ / Manival 2 / Versoud / Villeneuve / Eybens 3.

**Poule B** : Echirrolles Surieux / Echirrolles 3 / USVO / Quatre Montagnes / La Murette 2 / Chirens.

**Poule C** : Chatte / Voreppe / LCA Foot 38 / Crossey / Formafoot Bievre Valloire / Beaurepaire.

**Poule D** : Balmes Nord Isère / Corbelin / Vallée Bleue / Vallée du Guiers 2 / Cassolard. Passageois / Vallée d'Hien.

**Poule E** : Mos 3R 2 / Nord Dauphiné / Isle d'Abeau 2 / Tour St Clair 2 / Vézeronce / Nivolas.

*Responsable : Bernard BUOSI. Tel : 06.74.25.85.94*

### U17

**Courrier : USVO** : Prenant en compte le mail de ce club du 25 Juillet, s'étonnant de son intégration en poule B, entraînant de nombreux kilomètres à parcourir et des coûts importants pour le club.

Sur ce,

Considérant que pour autant, le club n'a pu obtenir l'accord d'un autre club d'une autre poule pour envisager une inversion.

**La commission sportive est au regret de ne pouvoir donner une suite favorable à la demande du club.**

**D2 :**

GONCELIN n'engageant pas d'équipe est remplacé par DOMARIN.

SEYSSINET : ayant refusé le pré-engagement est remplacé par St Hilaire de la Cote



## D 2 : Composition des poules de la 1° phase

**Poule A** : VALLEE GRESSE / EYBENS 3 / PONT DE CLAIX / VOREPPE / RACHAIS 2 / PAYS ALLEVARD.

**Poule B** : VOIRON MOIRANS / ECHIROLLES 3 / SASSENAGE / SEYSSINS 2 / SAINT MARCELLIN / GIERES 1.

**Poule C** : ST HILAIRE DE LA COTE / LA MURETTE 2 / CROSSEY / LA SURE / CHIRENS / SAINT GEOIRE EN VALDAINE.

**Poule D** : DOMARIN / COTE SAINT ANDRE 2 / SAINT ANDRE LE GAZ / VEZERONCE DOLOMIEU / ARTAS CHARANTONNAY / TOUR SAINT CLAIR 2.

**Poule E** : MOS 3 R FC 2 / CHARVIEU / ESTRABLIN / ISLE ABEAU 2 / REVENTIN / BALMES NORD ISERE.

*Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38.*

## U20

**D2** : 22 équipes à ce jour ont validé leur pré-engagement. Il est rappelé que la date limite de validation des pré-engagements est le 7 septembre.

*Responsable G. BOUAT, tel : 06.08.33.54.49.*

## SENIORS

### Courriers :

**TIGNIEU** : ce club demande la programmation des matchs de son équipe 1ère en D3 le samedi soir en nocturne. L'éclairage du stade de Tignieu n'étant pas homologué la commission ne peut pas accéder à cette demande. La commission encourage le club de Tignieu à se rapprocher de la Commission des Terrains et Installations Sportives pour faire étudier l'homologation de l'éclairage du terrain.

**US THODURE** : Prenant en compte le mail de ce club du 2 Aout, s'étonnant de son intégration en poule B, entraînant de nombreux kilomètres à parcourir et des coûts importants pour le club.

Sur ce,

Considérant que pour autant, le club n'a pu obtenir l'accord d'un autre club d'une autre poule pour envisager une inversion.

**La commission sportive est au regret de ne pouvoir donner une suite favorable à la demande du club.**

**US FLACHERES et VALLEE DE L'HIEN** : Prenant connaissance des mails des 2 clubs, demandant à inverser leur place respective dans les poules de D4, que les deux clubs invoquent des arguments sportifs.

Sur ce,

Les 2 clubs étant demandeurs, la commission sportive donne son accord pour placer Vallée de l'Hien 2 en poule D et Flachères en poule E

**D2 Poule C** : suite à oubli de la commission pour une demande de jumelage le calendrier a été modifié. Les 12 équipes de cette poule sont priées d'en prendre connaissance.

**D5 : Ci-dessous parait le projet des poules de ce niveau** : La commission souhaite faire des poules de 12 équipes, au vu des pré-engagements apparaissent dans chacune des poules des exempts. Pour les clubs en retard, leur inscription n'étant plus possible, ils devront les faire par mail adressé à la commission avec l'adresse officielle du club.

## **D5 : Composition des poules :**

**Poule A** : Abbaye, Champagnier 2, Claix 2, 4 Montagnes, St Georges de Commiers 2, St Martin Hères 3, Sud Isère 2, Susville 2, Touvet Terrasse, Versoud 2, Villeneuve 2, Exempt 1.

**Poule B** : Chatte 2, Echirolles Surieux, FC 2 A 2, Moirans 2, Sassenage 3, St Joseph de Rivière 2, St Lattier 2, St Siméon 2, Tullins 2, UOP 2, Vourey 1, Exempt 2.

**Poule C** : Bizonnas 2, BOSS 2, Chabons 2, Commelle, ECBF 2, LCA Foot 2, Oyeu 2, St Hilaire de la Côte 2, Virieu Valondras 2, Vourey 2, Exempt 3, Exempt 4.

**Poule D** : ASCOL 2, Balmes NI 3, Batie Montgascon 3, Cassolard Passageois 2, Corbelin 2, Dolomieu 3, Les Avenières 2, St Geoire 2, Velanne 2, Chirens 2, Exempt 5, Exempt 6.

**Poule E** Bourgoin ASP 2, Cessieu 2, Crémieu, Corbelin 3, Nivolas 2, Ruy 3, St André 3, Tignieu 2, Unifot 3, Vallée Hien 3, Exempt 7, Exempt 8.

**Poule F** : Agnin 2, Artas Charantonay, Beaurepaire 2, Beauvoir 2, Cheyssieu 2, Collines 2, Estrablin 3, Eyzin St Sorlin 2, MOS 3R 4, Turcs de la Verpillière 2, Varèze 3, Exempt 9.

**Le Président**  
**M. Vachetta**



## COMMISSION TECHNIQUE

**Mardi 26 août 2020**

### Les Formations d'Educateurs / Educatrices 2020 - 2021

Mois	Formation	Dates	Lieu
SEPTEMBRE/OCTOBRE	CFF1 (discontinu) <b>COMPLET</b>	24 - 25 Septembre 2020 1-2 octobre 2020	<b>BIOL</b>
NOVEMBRE	Certification CFF2	4 nov 2020	<b>REVENTIN</b>
	Certification CFF4	6 nov 2020	<b>SASSENAGE</b>
	<b>MODULE U7</b>	7 nov 2020	
	CFF2 (discontinu) <b>COMPLET</b>	9-10 et 12-13 nov /2020	
	<b>Certification CFF3</b>	18 nov 2020	<b>NIVOLAS</b>
	CFF4 ( projet associatif)	26-27 nov 2020	
	Module initiation Futsal	28-29 nov 2020	
DÉCEMBRE	<b>Certification CFF1</b>	2 Décembre 2020	
JANVIER	<b>CFF3 (discontinu)</b>	11-12 et 14-15 Janvier 2021	<b>ST ISMIER</b>
	CFF4 ( projet sportif edu- catif)	21 - 22 Janvier 2021	<b>SASSENAGE</b>
	<b>Certification CFF1</b>	27 Janvier 2021	<b>BIOL</b>
FÉVRIER	Certification CFF2	3 février 2021	
	<b>CFF3 (discontinu)</b>	15-16 et 18-19 février 2021	
MARS	CFF2	4-5 et 11-12 Mars 2021	
	<b>Certification CFF3</b>	31 Mars 2021	
AVRIL	CFF1	12-13-14-15 Avril 2021	<b>VALLEE BLEUE</b>
	<b>Module Mineurs U9</b>	19-20 Avril 2021	
	<b>Certification CFF3</b>	28 Avril 2021	
JUIN	Certification CFF2	9 juin 2021	
	<b>Certification CFF1</b>	30 Juin 2021	

**Renseignements Techniques : Thomas BARTOLINI – CTF**

**Renseignements Administratifs : District de l'Isère de Football – Elisabeth BELOT - Pôle Formations**

Nous attirons votre attention sur le fait que les sessions jusqu'à décembre sont ouvertes en ligne.

**Aucune inscription n'est acceptée par mail sauf cas particulier.**

La priorité sur certaines sessions ont été données aux éducateurs inscrits sur des sessions annulées en raison du covid et ayant confirmé avant le 2 juillet leur réinscription.

Il se peut alors qu'il n'y ait que très peu, voire plus de places sur certaines formations.

**CFF1 les 24 - 25 Septembre 2020  
1-2 octobre 2020 à BIOL**

**Stage complet**

ANDRIEUX Melissa	GRENOBLE FOOT 38
ANNEQUIN Samantha	C.S. NIVOLAS VERMELLE
BELLO Coline	PAYS D'ALLEVARD F.C.
BLANCHEVOYE Mathilde	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
BOIS Christophe	A.S. ST ANDRE LE GAZ
BOTELHO JEAN	CRÉMIEU FOOTBALL CLUB
BOUCHER Thierry	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
CARRET Matteo	U.S. LA MURETTE
CLERMONT Alexandre	A.S. ST ANDRE LE GAZ
COCHET Loan	A.S. ST ETIENNE DE CROSSEY
DANGER Mateo	A. S. DE DOMARIN
DUVERNE Nicolas	F.C. BOURGOIN JALLIEU
GALY Axel	ISLE D ABEAU F.C.
GONZALES Corentin	U.S. LA MURETTE
GRIOUA Lina	GRENOBLE FOOT 38
GUILLON Florent	A.S. ST ANDRE LE GAZ
KARKACH Omar	L.C.A. FOOT 38
MENDEZ Matteo	MOS3R FOOTBALL CLUB
MOTTIN Philippe	U.S. JARRIE CHAMP
MOULIN BARASSI Thibaut	A.C. SEYSSINET PARISSET
NICAISE Clemence	A. S. DE DOMARIN
PEREIRA Elisabete	U.OUVRIER PORTUGAL ST MARTIN
PICCATO Cyril	F.C. COTE SAINT ANDRE
SIMOES Christophe	F.C. COTE SAINT ANDRE
VANONI Michael	L.C.A. FOOT 38
VEYRON Loic	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
YILDIZ Samet	F.C. SUD ISERE
FORTE Gaetan	VALLEE DE L'HIEN
DEJEAN Samuel	VALLEE DE L'HIEN
POINARD Allison	VALLEE DE L'HIEN